


CHAMPIONNATS GRAND EST TC + U23 EN SALLE

DIMANCHE 26 JANVIER 2025

Halle d'Athlétisme l'Anneau

93 Rue du Général Metman 57070 Metz

 COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
	Ouverture Chambre d'Appel		12h00				
Formation du Jury		12h30					
60m haies TC + U23 F séries (18)	0.84	13h30	TC + U23 H (D)		TC + U23 H	TC + U23 F	
60m haies TC + U23 H séries (18)	1.06	13h45	20		16	16	
60m TC + U23 F séries (60)		14h00		TC + U23 F (A)			TC + U23 H
60m TC + U23 H séries (60)		14h30		20			20
60m haies U23 H Finale	1.06	14h55					
60m haies TC H Finale	1.06	15h00					
60m haies U23 F Finale	0.84	15h05					
60m haies TC F Finales	0.84	15h10					
60m U23 F Finale		15h20					
60m TC F Finales		15h25			TC + U23 F	TC + U23 H	TC + U23 F
60m Sport Adapté F et H		15h35			16	16	
60m U23 H		15h40					
60m TC H Finales		15h50	TC + U23 F (D)				20
800m TC + U23 F Finales (36)		16h00	20				
800m TC + U23 H Finales (36)		16h10		TC + U23 H (A)			
400m TC + U23 F Finales (36)		16h30		20			
400m Sport Adapté F et H		16h45					
400m TC + U23 H Finales (36)		16h50					
1500m TC + U23 F Finales (24)		17h05					
1500m TC + U23 H Finales (24)		17h20					
200m TC + U23 F Finales (60)		17h35					
200m Sport Adapté F et H		18h00					
200m TC + U23 H Finales (60)		18h05					

Nb : En fonction des Engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est le cas il sera diffusé dans la journée 23 janvier 2025

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

Athlètes concernés :

Les championnats régionaux sont ouverts à tous les athlètes licenciés FFA des catégories U18 à Masters hommes et femmes sur **les Epreuves en Salle Séniors** de la Ligue du Grand EST.

Qualification au Bilan du 1/01/2024 au 19/01/2025 suivant les X meilleurs inscrits H et F TC et U23 confondus (sans tenir compte des athlètes Hors Ligue) à la Hauteur de :

- 60 pour le 60m
- 48 pour le 200m
- 36 pour le 400-800m
- 24 pour le 1500m
- 18 pour le 60m Haies
- 16 pour la Hauteur-Perche
- 20 pour les autres concours

Participation athlète Hors Ligue :

- Athlètes BOU-FC :

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR4

- Athlètes Hors G-E + BOU-FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

Qualifiés :

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2024 au 19 janvier 2025, pour le 3000m jusqu'au 12 janvier 2025, suivant les quotas par épreuves (avec un minimum de 6 meilleurs inscrits de la catégorie U23 par épreuve) si et seulement si, ils ont réalisé une performance minimum plancher de niveau R3 (R4 pour les U23) sur l'épreuve en salle concernée.

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à jean-louis.walter2@wanadoo.fr et en copie à dduchene@athlelarge.fr avant la limite d'engagement.

Engagements :

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au **mardi 21 janvier 2025 23h59** (les U18, U20 et Masters sont considérés comme seniors).

La liste définitive des engagés, après vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au plus tard dans la journée de jeudi 23 janvier 2025

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard **45 min avant l'épreuve.**

Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé sur place.

ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves :

Courses

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place du Délégué Technique):

60m-60m Haies : qualification X places + X meilleurs temps

Finales spécifiques U23 sur 60m et 60m haies

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2024/2025. (Départ en couloir pour le 800m)

2 athlètes, Hors Ligue ou non sélectionnables en équipe de France ou Hors Ligue G-E, au maximum seront qualifiés en Finale A

Le Championnats LARGE du 3000m se déroulera lors du Challenge Lorrain du samedi 18 janvier 2025 à Metz et celui des 3000/5000m Marche se dérouleront la veille, le samedi 25 janvier 2025 dans le cadre du meeting National de Vittel.

Concours

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers (+ minimum 6 U23) avec au minimum 8 athlètes de la Ligue G-E.

Longueur et Triple : les épreuves de longueur utiliseront la zone de réception côté Départ du 60m (**D** sur le tableau), le triple côté Arrivée du 60m (**A** sur le tableau)

Montées de barres concours Hauteur et Perche : seront communiqués après réception des engagés

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Officiels :

1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés pour les Clubs de la Zone Centre

1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà pour les Clubs de la Zone Ouest et Est

Les responsables de clubs inscriront leurs officiels sur le site de la ligue jusqu'au **jeudi 23 janvier 2025 23h59.**

PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT

Directeur de Réunion : C. DOULCO

Juges Arbitres : D. AVIGNON

JA Courses : J. MONTFERRAN

JA Concours : C. GOEPFER (**sauts**) / A. SPIRA

JA Chambre d'Appel : F DESLOSSES

Délégué Technique CSO : JL. WALTER

Récompenses :

3 premier(e)s TC et U23 Hommes et Femmes